

Informations

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **48 (1903)**

Heft 3

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

que dans le pays. Puis, peu à peu, les emprunts à l'étranger ont pu être réduits, et à l'heure qu'il est, nous ne demandons au delà de nos frontières qu'un léger complément pour parfaire les besoins de l'armée.

Nous ne sommes pourtant pas au bout de nos peines; il reste des progrès à réaliser et le gouvernement est fermement décidé à les obtenir. Une des imperfections de notre production équine réside dans la qualité des juments, qui ne répond pas à celle des étalons. Nous obtenons ainsi nombre de produits médiocres. D'autre part, il est très difficile d'intervenir auprès des petits propriétaires de juments. Le gouvernement a donc résolu de veiller lui-même à la reproduction au moyen de haras.

La mise en œuvre exigera naturellement des dépenses d'une certaine importance, mais nous espérons les compenser en nous affranchissant complètement de l'étranger, et qui sait ? en arrivant plus tard à exporter. La rapidité des progrès réalisés ces dernières années légitime cet espoir.

INFORMATIONS

SUISSE

Fondation Herzog. — La commission du fonds du général Herzog informe ses camarades que les intérêts de la fondation seront affectés comme suit au concours de 1903 :

a) 500 fr. attribués à un travail intéressant la technique ou la tactique de l'artillerie, sujet au choix du concurrent.

b) 500 fr. indemnité de voyage à des manœuvres ou pour visite d'établissements et institutions intéressant l'artillerie, moyennant remise d'un rapport.

Les travaux doivent être livrés à fin mars 1904 au soussigné et restent à la disposition de la *Schweizerische Zeitschrift für Artillerie und genie*.

La commission donne avis, par la même occasion, qu'en 1902 comme en 1903 aucun mémoire n'a été déposé.

Au nom de la commission :

BLUNTSCHLI, colonel.

ERRATUM. — Planche XIII, fig. 11, lire au lieu de cliché de la France « militaire », cliché de la France « automobile ».